

d'armes, dans la cour de la maison dite de la Claire; on savait qu'il n'y aurait de quartier pour personne, il ne restait que le hasard d'une périlleuse évasion.

Au milieu de la nuit qui devait précéder la terrible journée, M. de Maubou était au rendez-vous à cheval avec son frère; ils avaient été inséparables aux heures du danger, il leur était réservé de donner une preuve suprême de cette affection fraternelle qui perce à chaque page de leur correspondance. L'un et l'autre faisaient partie de l'avant-garde commandée par le général Rimbart. Précý et les autres officiers les suivaient de près. M. de Chappuis, accablé de fatigue, ne puisant ses forces que dans son courage, ne peut supporter la rapidité de la course, en traversant le faubourg de Vaise, il tombe de cheval. La colonne ralentit son pas et veut l'attendre; il la supplie de chercher le salut dans la fuite. M. de Maubou se dévoue à la destinée de son frère, et malgré les protestations de ce dernier, ils se retirent ensemble dans une maison voisine où ils sont arrêtés à l'aube du jour.

On connaissait les talents militaires du colonel Chappuis; sa réputation dans l'armée était établie. Les représentants du peuple, commissaires à l'armée de Lyon, avaient ordre de le sauver. On lui offrit la vie ainsi qu'à son frère et à sa belle-sœur qui venait d'être arrêtée au château de la Salle, s'il consentait à accepter un commandement dans les armées de la Convention. Il rejeta une première proposition avec dédain; son frère fut la première victime, il tombait aux Brotteaux, le 15 octobre (6). On espérait l'ébranler au

---

(6) Extrait des minutes de la Commission militaire déposées au greffe de la Cour Royale de Lyon.

Appert que, par jugement rendu par ladite Commission militaire, le